

## ANNEE SCOLAIRE 2022/23

### L'ÉCOLE PROPOSE UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 18 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Le Service Civique permet de s'engager, pour une période de 9 mois à partir d'octobre, dans une mission en faveur de la collectivité :

En accomplissant une mission de Service Civique, vous aurez la possibilité de recevoir et de transmettre des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social, à travers les missions suivantes :

- Contribuer à l'accueil et l'encadrement des élèves ;
- Assister l'équipe pédagogique et la vie scolaire ;
- Contribuer au partenariat avec les familles ;

C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir.

Plus d'informations/Pour se porter candidat :

<https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/contribuer-aux-activites-educatives-pedagogiques-et-citoyennes-de-lecole-primaire-st-martin-du-f-6315ffc17d8b0702b800d153>




**En apprenant  
aux autres,  
j'apprends  
beaucoup sur moi.**

**Vous avez entre 16 et 25\* ans ?  
Découvrez le pouvoir d'être utile.**

\* 30 ans pour les jeunes en situation de handicap



**SERVICE CIVIQUE**  
Une mission pour chacun au service de tous

Trouvez votre mission sur  
**SERVICE-CIVIQUE  
.GOUV.FR**

